

Déclaration PESC

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne au sujet de l'annonce de projets de construction de 3.500 nouvelles habitations à Ma'alé Adoumim en Cisjordanie

Date de publication : 05-04-2005

Domaine politique : [Affaires générales et Relations extérieures](#)

L'Union européenne exprime sa profonde préoccupation concernant l'annonce par les autorités israéliennes d'un projet de construction de 3.500 nouvelles unités d'habitation à Ma'alé Adoumim et les plans d'agrandissement de deux autres blocs de colonies en Cisjordanie.

Elle déplore l'impact négatif que cette annonce risque d'avoir sur la confiance entre les deux parties à un moment où une véritable fenêtre d'opportunité pour la relance du processus de paix existe.

Une poursuite des activités de peuplement par Israël serait en violation du droit international humanitaire, des résolutions pertinentes de l'ONU et de ses engagements au titre de la feuille de route.

Bien qu'encouragée par la perspective d'un démantèlement de colonies de peuplement à Gaza et dans une partie de la Cisjordanie, l'Union européenne appelle Israël à respecter ses obligations, à geler toute activité de colonisation, et à démanteler les colonies de peuplement sauvage.

Aucune partie ne doit prendre de mesures unilatérales pouvant préjuger du résultat des négociations sur le statut définitif.

L'Union européenne encourage vivement Israéliens et Palestiniens à continuer sur la voie du dialogue et des négociations politiques. Elle s'engage à continuer à soutenir les parties dans leurs efforts à faire progresser le processus de paix et à réaliser l'objectif de la coexistence de deux Etats, par la création d'un Etat palestinien indépendant, démocratique, continu et viable, vivant côte à côte avec Israël et ses autres voisins dans la paix et la sécurité.